



Le mardi 29 juin 2010 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 23 juin 2010 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mmes Christiane DECANter, Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Marguerite LEBLANC, M. Eric DESREUMAUX, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, , Adjoints au Maire, M. Etienne LEFEBVRE, Mmes Jeannine DELOMBAERDE, Marie-Paule LEPERS, Edith MINNE, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, M. Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Martine SOINNE, Melle Juliette KOWALSKI, M. Mario GONZALEZ, , M. Jean-Max LEFEBVRE

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Pierre ZIMMERMANN (à M. Alain FAUVARQUE), M. Xavier RUYANT (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), Mme Danièle PETIT (à Mme C. DECANter), Mme Béatrice TONNEAU (à M. Bernard JEAN-BAPTISTE), Mme Séverine BRUNEEL (à M. Mario GONZALEZ)

Absents excusés : MM. Dominique SERGENT, Yves ROOSES

Absent : M. Jean-Pierre LEMAI

N° 10-3-6

Intercommunalité

SIVOM ALLIANCE NORD-OUEST

Adhésion

Rapport de M. le Maire,

Le SIVOM Alliance Nord Ouest, créé le 31 janvier 1980, regroupe les communes de Lambersart, Lompret, Marquette-lez-Lille, Pérenchies, Quesnoy-sur-Deûle, Saint André-Lez-Lille, Verlinghem et Wambrechies.

Le syndicat exerce en lieu et place des communes adhérentes des compétences à la carte parmi lesquelles :

« les études et la mise en place des utilisations du réseau local de vidéocommunication du SIVOM Alliance Nord-Ouest tendant à le valoriser et à l'optimiser vers de nouvelles technologies de l'information »

Par délibération du 16 mars 2010, nous avons décidé de créer un groupement de commandes avec le SIVOM Alliance Nord-Ouest et la commune de La Madeleine afin de mutualiser nos moyens pour une mission d'analyse stratégique, technique et financière en vue de la renégociation du contrat d'établissement et d'exploitation du réseau câblé.

Au-delà de cette mission d'analyse et en vue de poursuivre en intercommunalité la gestion du réseau câblé, je vous propose d'adhérer à ce syndicat et de lui transférer la compétence « études et mise en place des utilisations du réseau local de vidéocommunication tendant à le valoriser et l'optimiser vers de nouvelles technologies de l'information ».

La participation financière de la commune au syndicat, qui entre dans le cadre du calcul des contributions fiscalisées, serait comprise entre 12 000 et 13 000 €.

Ceci étant exposé, il vous est proposé d'approuver cette adhésion au SIVOM Alliance Nord-Ouest

- pour la compétence « études et mise en place des utilisations du réseau local de vidéocommunication tendant à le valoriser et à l'optimiser vers de nouvelles technologies de l'information »,
- selon les conditions de financement et de représentation précisées dans les statuts modifiés, tels qu'ils ont été votés par le comité syndical du SIVOM le 25 juin 2010 ci-annexés,
- sous réserve de l'adoption de ceux-ci par les communes concernées.

Travaux préparatoires C.A. du 15 juin 2010 Commission Générale du 22 juin 2010
--

Le conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire